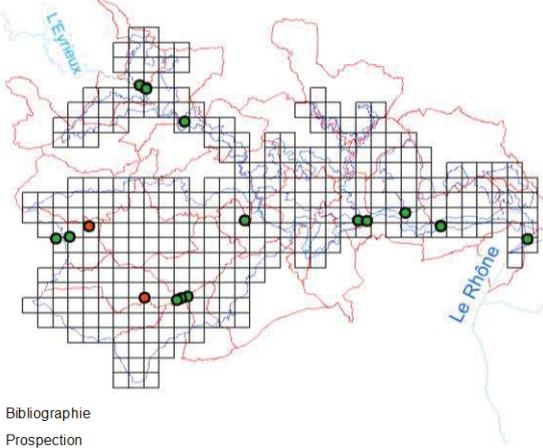


CODE N2000 : 1337	<b>CASTOR D'EUROPE</b> <i>CASTOR FIBER (LINNAEUS, 1758)</i>		<b>Modéré</b>
<b>Taxonomie</b>	Mammifère, Rongeur, Castoridé		
<b>Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente</b>	105 sites en France	35 sites en Rhône-Alpes	11 sites en Ardèche
			
	Photo : J. RIGAUX		Photo : G. Schmitt
<b>STATUTS DE PROTECTION</b>		<b>STATUTS DE CONSERVATION</b>	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	LC (UICN 2008)
Conventions internationales	Berne III	France	LC (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	LC (LR Rhône-Alpes)

**DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT**

Le Castor d'Europe est le plus gros rongeur d'Europe avec un poids moyen de 21 kg pour 1m20 de long. Les plus gros individus observés atteignent les 30 kg. Le milieu de vie type de l'espèce est constitué par le réseau hydrographique de plaine et de l'étage collinéen qu'il s'agisse de fleuves ou de ruisseaux. Son gîte est constitué d'un terrier creusé dans les berges meubles des cours d'eau. L'entrée, en principe toujours inondée, est fréquemment « masquée » par un auvent de branches disposées en éventail sur l'eau.

<b>DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE</b>	<b>LOCALISATION SUR LE SITE B6</b>
<p>Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6. Présent sur la quasi-totalité de l'Eyrieux et de certains de ses affluents (Glùeyre, Auzène), son absence de certains cours d'eau ou tronçons s'explique par la présence d'habitats peu propices à son installation.</p>	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
<b>Caractères morphologiques</b>	
Le Castor est le plus gros rongeur d'Europe. La longueur du corps est supérieure à 1 m chez l'adulte dont 29 à 31 cm pour la queue (partie écaillée). La queue est aplatie, pelage très dense blond avec des reflets roux. Forme fuselée dans l'eau, la totalité du corps est quasi immergée sauf tête et nuque ; forme ramassée sur le sol. Il pèse 16 à 28 kg chez l'adulte, moyenne : 21 kg (données provenant des captures réalisées en France), 300 à 500 g à la naissance.	
<b>Caractères biologiques</b>	
<b>Régime alimentaire</b>	Le Castor est strictement végétarien. Les besoins quotidiens d'un adulte s'élevaient à 2 kg de matière végétale ou 700 g d'écorce. Il est très éclectique dans ses choix alimentaires : écorces, feuilles, jeunes pousses de plants ligneux, hydrophytes, fruits, tubercules et végétation herbacée terrestre. Les plants ligneux constituent l'essentiel de l'alimentation hivernale.
<b>Activité</b>	L'activité du Castor s'accomplit principalement à l'interface entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. L'eau lui permet d'assurer ses déplacements et joue le rôle d'élément tutélaire, l'entrée d'un gîte occupé est toujours immergée. Le domaine terrestre lui procure l'essentiel de sa nourriture <u>jusqu'à une distance de 20 m de l'eau</u> . Ses mœurs sont nocturnes. L'activité d'un groupe familial s'effectue sur un territoire d'environ 1 à 3 km de cours d'eau, elle est matérialisée par de nombreux indices de présence (réfectoire, garde-manger, crayon, etc.).
<b>Reproduction</b>	Espèce territoriale, il réalise un marquage olfactif du territoire par une sécrétion musquée : le castoréum. Monogame, sa maturité sexuelle est à 2 ans pour la femelle et à 3 ans pour le mâle. Une seule portée par an. La mise bas a lieu entre le 15 mai et le 15 juin, jusqu'à 5 jeunes par portée, en moyenne moins de 2.
<b>Capacités de régénération et de dispersion</b>	Le Castor d'Europe a une capacité de dispersion relativement importante puisqu'il est capable de parcourir <u>jusqu'à 60 km en 1 an</u> . En moyenne, il réalise deux types de déplacements : ceux réguliers de 8 km environ (Fryxell, 2001) et ceux de colonisation d'environ 25 km pouvant s'étendre jusqu'à 170 km (Heidecke, 1984).
<b>Habitats d'espèce</b>	
<b>Habitats de reproduction</b>	Le territoire d'un couple ou d'une famille de castors englobe une section de cours d'eau ou de plan d'eau avec les berges attenantes. Le gîte du castor peut prendre différentes formes en fonction de la texture et de la structure des berges : cavité naturelle, notamment dans les réseaux karstiques, terrier, terrier-hutte, hutte de berge ou plus rarement hutte en île.
<b>Habitats d'alimentation</b>	Présence significative de formations boisées rivulaires avec prédominance de jeunes salicacées.
<b>Habitats d'hivernage</b>	Le même que l'habitat de reproduction.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
<b>Europe</b>	Il était répandu dans toute l'Eurasie mais la chasse et la destruction de ses habitats ont fortement réduit sa distribution, notamment en Europe occidentale. Au début du XX <sup>ème</sup> siècle, il n'existait plus que cinq populations reliques dont une qui occupait la basse vallée du Rhône et ses affluents méridionaux (Gardon, Cèze et Durance).
<b>France</b>	38 départements métropolitains sont concernés par la présence du Castor, essentiellement dans le Sud-est, le Centre et le Nord-est. Le Bassin rhodanien constitue le berceau originel de l'espèce à partir duquel de nombreuses réintroductions ont pu être engagées et ont réussies.
<b>Région</b>	En région Rhône-Alpes, l'espèce est essentiellement localisée sur le bassin du Rhône. Ses effectifs semblent actuellement stables, mais l'espèce reste menacée par l'endiguement, la diminution des cordons de végétation rivulaire et les conflits avec les agriculteurs.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
<b>Département</b>	Il est présent sur tous les cours d'eau de Basse-Ardèche et des Cévennes. Il remonte l'Eyrieux jusqu'à la confluence avec l'Eysse (Vivarais). La population ardéchoise est scindée en deux : celle du bassin de la Loire et celle du bassin du Rhône. Le castor a disparu du bassin de la Loire depuis plusieurs siècles et malgré les prospections, aucun indice ne permet d'affirmer la présence de l'espèce sur les affluents du bassin de la Loire en Ardèche.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE
Le Castor est présent sur toute la vallée de l'Eyrieux et sur les affluents :Auzène et Glueyère. Pour les affluents, l'espèce n'est pas présente partout par le fait d'un habitat peu propice à son installation. Ces tronçons sont régulièrement visités par de jeunes individus en quête de nouveau territoire.

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	p : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	C : conservation moyenne ou réduite.	B : restauration possible avec effort moyen ;	C : Valeur significative	2

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
<b>FACTEURS NATURELS</b>	Crues morphogènes engendrant donc des modifications géomorphologiques notables de la rivière (disparition de certains habitats mais création de nouveaux habitats ...). Présence de Saules et de peupliers (ressource alimentaire).	-
<b>FACTEURS HUMAINS</b>	Communication auprès des riverains des cours d'eau occupés. Conservation d'une ressource alimentaire suffisante (forêts de bord de cours d'eau) afin de limiter l'impact sur les cultures ligneuses avoisinantes.	Cloisonnement des populations. Risque d'empoisonnement par les rodenticides, braconnage. Piégeage accidentel (dans le cadre de la lutte contre le Ragondins). Mortalité routière. Endiguement et canalisation des fleuves et de leurs principaux affluents Débroussaillage et rectification des berges. Modification du régime hydraulique. Développement d'espèces végétales exotiques, telle la Renouée du Japon sur le bord de certains cours d'eau.

PRECONISATIONS DE GESTION	
<b>HABITAT D'ESPÈCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabiliter les cours d'eau dégradés et développer une gestion soucieuse des équilibres écologiques prenant en compte la présence du Castor.</li> <li>- Conserver une bande arbustive d'au moins 5 m de large au contact de l'eau pour préserver les gîtes et les ressources alimentaires (Rouland et Migot, 1997) ;</li> <li>- Acquérir les habitats rivulaires les plus intéressants (par les conservatoires régionaux des espaces naturels ou autres).</li> </ul>

<b>ESPÈCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art.</li> <li>- Aménager et protéger les passages busés où les écrasements sont régulièrement constatés (cas en Alsace, plan environnement de la Compagnie nationale du Rhône).</li> <li>- Adapter les luttes collectives contre les rongeurs nuisibles sur les sites à castors en éloignant à plus de 200 m de l'eau des méthodes de capture sélectives (cage-piège).</li> <li>- Suivre les unités familiale ;</li> <li>- Suivre l'évolution des dégâts et conseiller des protections adaptées aux plaignants (missions du réseau « Castor » de l'ONCFS), trouver localement des moyens financiers d'aide à la protection (ex. : département de l'Indre-et-Loire).</li> </ul> <p>Les dégâts concernent d'abord les arbres fruitiers puis les arbres d'agrément et les peupliers de production. Les dégâts sur culture sont généralement faibles. Dans huit cas sur dix, ils interviennent à moins de 10 m de l'eau. Lorsqu'une protection permanente est bien installée (manchon, palissade en grillage...), les dégâts cessent.</p>
---------------	--

INDICATEURS DE SUIVI
Un suivi tous les deux ou trois ans serait nécessaire pour connaître la dynamique de population notamment sur les secteurs de colonisation ou de disparition de l'espèce.